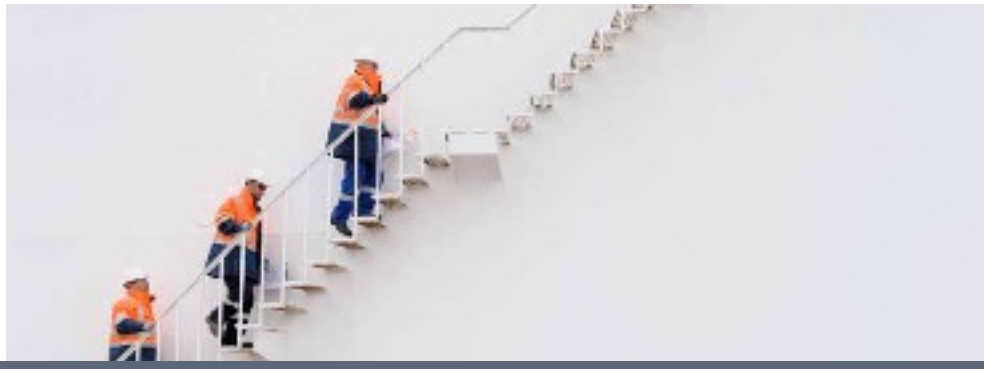
CEPIM
Conseil & Formation
en Santé Sécurité au Travail





# Habilitation opérations d'ordre Electriqu e BT et/ou HT

## Initiale - Inter

## Objectif

### APTITUDES & COMPÉTENCES

Acquérir les connaissances théoriques et pra tiques nécessaires pour intervenir sur des é quipements et installations électriques en B asse Tension et/ou Haute Tension
Obtenir son titre d'habilitation électrique

**Compétences visées**

- Connaître la réglementation, la norme et les habi litations
- Connaître les risques liés à l'électricité
- Connaître les mesures de prévention des risque s électriques
- Connaître les interventions TBT, BT et HT
- Connaître les méthodes et les procédures à mett re en oeuvre pour intervenir sur des équipements et installations électriques en basse et haute ten sion
- Savoir travailler dans les meilleures conditions d e sécurité et de continuité de services

**Formacode :**
24049 habilitation électrique - NSF 255
24095 basse tension - NSF 255

**Programme** F HeElecBtHt R I - Edition du 12-11-2026

Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du code du travail

## *PUBLIC*

Personnel devant effectuer ou encadrer des opérations d'ordre électriq ue sur des équipements et installations électriques basse tension et/ou haute tension.

## MODALITES

- Durée d'une session : 3 jours (21h)
- Nombre de participants : 12 participants maximum et 4 participants minimum
- Type d'action : Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

## PRÉ-REQUIS

Avoir des compétences en électricité générale BT et/ou HT

## Textes officiels liés à l'action de formation

Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail
NFC 18-510 de janvier 2012

# Programme détaillé de la formation

**Pour la réalisation du module HC, un temps de formation comp lémentaire sera à prévoir**

**1- La règlementation**
- Le code du travail
- Le champ d'application
- La norme NF C 18.510
- Les recueils UTE
- Les acteurs de prévention
- Les différentes opérations
- L'environnement de travail
- Les habilitations électriques
- Rôle des acteurs dans le domaine électrique

**2- Sensibilisation aux risques électriques**
- L'accident du travail
- Les statistiques des accidents d'origine électrique
- Les causes d'accident d'origine électrique
- Les effets du courant électrique
- Le comportement en cas d'accident électrique
- Le comportement en cas d'incendie d'origine électrique

**3- La prévention des risques électriques**
- La prévention par la réglementation
- La prévention par la normalisation
- La prévention par la protection des contacts directs
- La prévention par la protection des contacts indirects
- La prévention par l'utilisation d'outillage électrique adapté

**4- Opérations dans l'environnement**
- Généralités
- Les différentes zones
- Les différents travaux
- Les conditions atmosphériques

**5- Les intervenants en TB, BT et HT**
- Généralités sur les interventions en TBT, BT et HT
- Les personnes chargées des interventions
- La préparation de l'intervention et la protection des intervenants
- Les différentes interventions

**6- Appareillage électrique BT et HT**
- Les différents appareillages électriques BT
- Les différents appareillages électriques HT
- La fonction séparation
- La fonction de protection
- La fonction de commande

**7- Application aux opérations d'ordres électriques**
- La consignation et la déconsignation

## Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Servic e Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, e t d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

## Moyens pédagogiques

• Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une vali dation de leur aptitude à enseigner le sujet.

• Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-p rojection.

• Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent êtr e mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

## Moyens techniques

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisa ge ainsi que tapis et nappe isolants, gants isolants, écran facial, out illage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension), disp ositifs de condamnation et appareils de mesure. - Poste HTA et éq uipements de travail HTA.

## Evaluation

• Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évalu ation détaillée en pratique.

• Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

## Délai d'accès

• En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées a vant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très r éactive (en 48h selon disponibilité).

## Documents délivrés

• Attestation de formation adressée au signataire de la convention.
• Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formate ur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

- L’analyse des risques
- La préparation des travaux
- Les essais, mesurages, vérifications et manœuvres
- Les travaux hors tension avec ou sans voisinage
- Le respect des consignes du chargé d’exploitation et instructio ns de sécurité
- La rédaction des documents.

**8- Opérations sur tout ou partie d'ouvrage électrique HTA**

- Locaux d'accès réservés aux électriciens
- Travaux / interventions sur des équipemets des Domaines BT e t TBT comportant des circuits Hautes tensions
- Les opérations Hors tension et les procédures
- Le matériel de vérification d'absence de tension (NF)
- Délimitation de la zone de travail
- Choix et utilisation des dispositifs de mise à la terre et en court circuit

**9- Opérations au voisinage en HTA**

- Evaluation des risques possibles
- Procédure à mettre en oeuvre
- Misson de surveillant de sécurité en HT
- Opération diverse d'intervention
- Cas particuliers
- Le port des EPI
- Les consignes et les documents écrits

**10- Travaux pratiques et évaluation des connaissances**

- Contrôle des processus mis en œuvre dans l'établissement
- Mise place d'exercices pratiques
- Mise en situation réelle des stagiaires
- Evaluations pratiques

• Un manuel est remis à chaque stagiaire.